

---

*Sensibilisation à la réglementation  
« Formations – Contrôles – QHSE – Documentation »*

---

**Prérequis**

---

- Néant

**Objectifs pédagogiques**

---

- A l'issue de cette formation, le stagiaire connaît l'essentiel des formations et contrôles obligatoires

**Public visé**

---

Toute personne ayant une fonction d'encadrement

**Programme**

---

**Formation**

- Le coût du travail
- La réglementation
- Les principes généraux de prévention

**Exploitation**

- Les obligations réglementaires liées au code du travail
- Prise en compte des conditions de travail

**QHSE**

- Rejet d'eau
- Rejet d'air
- Bruit
- Ambiance des locaux de travail
- Légionelle
- TAS

**Les documents**

- Bilan classement ICPE
- Registre de sécurité
- DUER
- Documents DDPP + DREAL

## *Sensibilisation à la réglementation*

### *« Formations – Contrôles – QHSE – Documentation »*

#### Méthodes et supports pédagogiques

- Exposé, études de cas
- Feuille d'émergence
- Attestation de présence
- Évaluation des compétences acquises : QCM, Cas pratiques, Quiz

#### L'intervenant

Dekra

#### Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
1 jour (7h) – de 9h à 17h	17 septembre 2020	Cité de l'Agriculture - Orléans

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la confirmation devait être annulée pour faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

#### Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	450,00€ HT (soit 540,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	550,00€ HT (soit 660,00€ TTC) / personne

- Frais de restauration offert
- Frais de déplacement et d'hébergement à la charge du stagiaire

#### Le +

- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.

